

Le développement des entreprises de technologies innovantes menacé par la disparition du capital-risque

Face à la situation alarmante du métier du capital-risque français, CapinTech a réuni le 28 juin ses membres, acteurs de l'écosystème de l'innovation, pour élaborer un diagnostic commun et se mobiliser.

Le capital-risque est un maillon essentiel de la chaîne du financement des entreprises innovantes. Il intervient, via une prise de participation à leur capital, très en amont dans leur cycle de développement. Ce métier joue un rôle majeur en apportant des moyens financiers et des expertises nécessaires aux entreprises de technologies innovantes à un stade particulièrement risqué.

Un consensus fort se dégage autour du diagnostic suivant :

1. **Quels que soient les pays observés, le financement en fonds propres des entreprises innovantes nécessite une forte implication des pouvoirs publics en amont** ; la prise de risque est telle que cette implication conditionne la présence d'acteurs privés (institutionnels ou individuels). Soulignons ainsi le rôle structurant de la Caisse des dépôts et consignations dans l'écosystème ou encore le rôle contra cyclique des FCPI qui, lors de la crise des années 2004/2005, ont permis au capital-risque/investisseurs de maintenir son/leur activité en France.
2. **Les mesures « prudentielles » dites Solvency II ou Bâle III, telles qu'actuellement envisagées, vont freiner la participation des banques et des assurances qui apportent des fonds au capital-risque et ce dès l'horizon 2012.** Il est primordial de différencier la prise de risque lié au métier d'investisseur en capital de celle liée à la spéculation : il faut limiter l'effet de contagion dans l'esprit des « régulateurs ».
3. **Comme dans les autres pays européens et aux USA, l'industrie du capital-risque français doit repenser son modèle économique** : après deux décennies d'efficacité, celui-ci peine à atteindre ses objectifs notamment depuis l'explosion de la bulle Internet. Il est vital pour l'avenir de nos entreprises innovantes de permettre aux équipes d'investisseurs existantes de passer ce cap difficile afin de construire un nouvel essor pour leur métier.

Revisiter le modèle économique du capital-risque est nécessaire mais prendra donc un certain temps. Dans l'intervalle, les membres de CapinTech soutiennent les orientations et initiatives suivantes :

1. **La mise en place du Fonds national d'amorçage - FNA est une mesure forte** devant renforcer les capitaux disponibles très amont pour les entreprises innovantes. **Le FNA devra soutenir l'écosystème en place, tout en permettant l'émergence de nouvelles équipes**, par exemple pour financer la création d'entreprises innovantes sur de nouveaux marchés. **Le soutien du FNA donnera le temps de réexaminer le modèle du capital-risque, fruit des réflexions des différentes parties prenantes (associations d'investisseurs, ministères, CGI).**
2. **La réflexion globale engagée par l'AFIC** (Communiqué de presse du 8 juin) **peut conduire à une meilleure cohabitation des outils de financement en fonds propres à la disposition des jeunes entreprises innovantes.** Instaurer des règles entre les équipes qui gèrent tous les dispositifs en place, introduire plus de transparence, maintenir la richesse propre à chacun des métiers impliqués (Business Angels, Corporate Venture, gestionnaires de FCPI et de FIP) et ainsi faciliter le développement des entreprises innovantes.

Forts de ce diagnostic, les membres de CapinTech travaillent à élaborer des propositions pour l'automne 2010.

A propos de CapinTech : CapinTech est une association loi 1901 qui soutient et favorise la création et le développement d'entreprises de technologies innovantes. Son ambition est d'agir pour le bien commun et d'associer les compétences des acteurs impliqués dans ce domaine pour faire émerger des propositions simples et efficaces.

Toutes les propositions sont accessibles librement sur le site internet : www.capintech.com

Nos membres : ADEN, Auriga Partners, Bioam Gestion, Cap Décisif Management, CDC Entreprises, CEA, Centre Francilien de l'Innovation, CompInnov, Dpixel, Emertec Gestion, France Angels, FIST (CNRS), Fondation Sophia Antipolis, Génopole, HEC Start up, INRA, INRIA-Transfert, Inserm Transfert, Iris Capital, I-Source Gestion, Kurma Biofund, Optics Valley, Oséo, Pasteur BioTop, Réseau Entreprendre, Retis, UTC Compiègne, Me F. Perruchot-Triboulet, Me D. Schmidt, P. Mustar, A. Michel, E. Bantegnie, E. Krieger, J. Theodosiou, P. Breesé.

Contacts : Laurent Kott, Président, laurent.kott@capintech.com. Miya Pellissard-Yadan, Déléguée générale.
Marine Lhouillier, Resp. Communication. Tél. : 01 55 35 26 51/52 communication@capintech.com